



VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL--Rapport d'avril 2018, suivi des recommandations de 2014 et 2015

Dans son rapport d'avril 2018 au sujet du suivi des recommandations de 2014 et 2015, publié aujourd'hui 3 avril, le vérificateur général Michael Pickup a souligné que le gouvernement fait un très bon travail dans l'application des recommandations formulées dans le cadre de vérifications précédentes.

« Cette année, le taux d'achèvement général est de 75 p. 100, et il s'agit du taux le plus haut atteint par le gouvernement. Je félicite le gouvernement et je suis ravi de voir une amélioration continue au cours des quatre dernières années. Le taux d'achèvement en 2014 était de 53 p. 100, comparativement à 75 p. 100 cette année », affirme M. Pickup.

Le vérificateur général a fait un suivi sur 213 recommandations et les engagements pris par le gouvernement en réponse à ces recommandations, découlant de 20 vérifications effectuées en 2014 et en 2015. Les 160 recommandations mises en application démontrent les efforts continus des dirigeants du gouvernement et de la fonction publique, ainsi que l'examen rigoureux des personnes responsables de la surveillance.

« Il est encourageant de voir les 12 organismes du gouvernement qui ont accompli la totalité des mesures promises, et les dirigeants de ces organismes peuvent être fiers de cette réussite. »

« Les organismes qui n'ont pas encore accompli toutes les mesures promises doivent poursuivre leur travail pour contribuer à la promotion d'un meilleur gouvernement pour tous les Néo-Écossais. »

Dans son rapport, le vérificateur général a souligné que le taux d'achèvement de la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse relativement à deux vérifications effectuées en 2014 était de 44 p. 100. Il note qu'il est inquiétant que la Régie n'ait pas accompli cinq des sept mesures prévues pour appliquer les recommandations concernant le temps d'attente pour les chirurgies et l'utilisation des salles d'opération.

Le temps d'attentes pour une chirurgie demeure un problème pour les Néo-Écossais et leurs familles. Les données publiques démontrent que les Néo-Écossais qui ont besoin d'un remplacement de la hanche ou du genou doivent généralement attendre un an et demi pour leur chirurgie, excluant le temps d'attente pour un renvoi à un chirurgien. La norme nationale du temps d'attente pour une chirurgie est de six mois, et le gouvernement provincial a accepté cette norme.



« Les représentants de la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse nous ont dit qu'ils travaillent en vue de réduire le temps d'attente pour une chirurgie et d'améliorer l'utilisation des salles d'opération à l'échelle de la province. Ils disent avoir élaboré un plan détaillé pour la réduction du temps d'attente pour le remplacement d'une hanche ou d'un genou en vue de respecter la norme nationale de six mois d'attente d'ici 2020 », poursuit M. Pickup.

« Nous encourageons la Régie à accomplir toutes les mesures promises et à faire rapport au public sur la réduction du temps d'attente pour une chirurgie, y compris les réductions considérables nécessaires pour atteindre son objectif d'ici 2020. »

Une courte vidéo, un résumé de deux pages et le rapport intégral de 37 pages sont disponibles au www.oag-ns.ca (en anglais seulement).

POUR DIFFUSION :

Dans son rapport d'avril 2018 au sujet du suivi des recommandations de 2014 et 2015, le vérificateur général Michael Pickup a souligné que le gouvernement mérite d'être félicité pour avoir accompli 75 p. 100 des mesures promises en réponse à plus de 200 recommandations formulées dans le cadre de ses vérifications effectuées en 2014 et en 2015.

Il s'agit du meilleur rendement du gouvernement jusqu'à présent en ce qui a trait à la mise en œuvre de recommandations découlant d'une vérification. Il s'agit d'une augmentation considérable comparativement au taux de 53 p. 100 signalé en 2014.

Le vérificateur général remercie les dirigeants du gouvernement et les fonctionnaires pour leur travail visant à prendre les mesures promises. Il encourage le gouvernement à maintenir le cap et à viser des taux d'achèvement encore plus élevés dans un délai de deux ans après une vérification.

Toutefois, le vérificateur général s'inquiète du fait que la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse n'a toujours pas accompli ses mesures promises de faire rapport au public au sujet des cibles liées au temps d'attente pour une chirurgie. Le temps d'attente pour une chirurgie est toujours un problème. À l'heure actuelle, les Néo-Écossais qui ont besoin d'un remplacement de la hanche ou du genou doivent généralement attendre un an et demi pour leur chirurgie, excluant le temps d'attente pour un renvoi à un chirurgien. La norme nationale du temps d'attente pour une chirurgie est de six mois, et le gouvernement provincial a accepté cette norme. Le vérificateur général souligne que les représentants de la Régie sont d'avis que leur plan détaillé permettra à la Régie de respecter la norme nationale du temps d'attente pour le

remplacement d'une hanche ou d'un genou d'ici 2020. Toutefois, la Régie n'a pas présenté publiquement aux Néo-Écossais la façon dont elle réduira considérablement le temps d'attente pour une chirurgie afin d'atteindre cette cible d'ici 2020.

Une courte vidéo, un résumé de deux pages et le rapport intégral sont disponibles sur le site Web du vérificateur général.

-30-

Personne-ressource : Darleen Langille
902-424-4108
Darleen.Langille@novascotia.ca